

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28

Fax : 02 690 85 78

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.3. SYLVICULTURE

OUVRIER FORESTIER / OUVRIERE FORESTIERE

PROFIL DE FORMATION (Spécifique Art. 45/47)

PQ ayant généré le PF : Ouvrier qualifié/Ouvrière qualifiée en sylviculture

Accord du Conseil Général

Le 18 novembre 2004

LE METIER

L'ouvrier forestier/L'ouvrière forestière doit se situer dans l'environnement forestier (essences forestières, peuplements forestiers et conditions environnantes). Il/Elle est qualifié(e) pour exécuter des coupes de bois en forêt au moyen d'outils de plus en plus performants. Il/Elle doit tenir compte des consignes pour l'exécution du travail, savoir reconnaître le marquage des arbres, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement, calculer le volume de bois abattu.

Il/Elle participe à différents travaux forestiers : routes forestières, curage des fossés, reboisement, etc.

Il/Elle travaille dans des conditions atmosphériques parfois difficiles chez différents propriétaires et dans les administrations.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Le président de la commission consultative

Gaspard BONANE

Les chargés de mission

Luc FONTAINE

Xavier DELPIERRE

TABLE DES MATIERES

	Page
Fonction 1 : Respecter les normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement	5
Fonction 2 : Gérer son activité professionnelle	7
Fonction 3 : Se situer dans l'environnement forestier	8
Fonction 4 : Situer une parcelle dans la forêt	9
Fonction 5 : Réaliser des travaux de boisement et régénération naturelle et/ou artificielle	10
Fonction 6 : Entretenir les peuplements forestiers	12
Fonction 7 : Réaliser des travaux d'aménagement	14
Fonction 8 : Abattre et façonner les bois	15

Fonction 01 : Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Appliquer la législation et les règlements en matière de protection et prévention au travail.	1.1.1. Respecter les obligations propres à la fonction.	CM	
	1.1.2. Utiliser les consignes de protection spécifiques aux travaux à réaliser.	CM	
1.2. Appliquer la législation en matière d'environnement.	1.2.1. Respecter les consignes en matière d'environnement.	CM	
1.3. Adopter des attitudes respectueuses de l'environnement.	1.3.1. Utiliser des produits respectueux de l'environnement.	CM	
	1.3.2. Evacuer les déchets laissés sur chantier.	CM	
	1.3.3. Remettre le chantier en état dans le respect du cahier des charges.	CM	
1.4. Participer au climat de sécurité et d'hygiène.	1.4.1. Respecter les consignes de sécurité à prendre lors de l'utilisation d'outils et de la manipulation de matériels, dans le respect des personnes, des végétaux, des animaux, des biens et de l'environnement.	CM	
	1.4.2. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.	CM	
	1.4.3. Identifier les blessures et éventuellement faire appel aux secours.	CM	

	1.4.4. Assurer les premiers soins.	CM	L'apprenant(e) utilise à bon escient la trousse de secours.
1.5. Appliquer les consignes ergonomiques afin de préserver son intégrité physique.	1.5.1. Respecter les gestes ergonomiques lors des manutentions et des utilisations d'outillages et autres matériels.	CM	

Fonction 02 : Gérer son activité professionnelle

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Organiser son travail.	2.1.1. <i>Planifier son travail.</i>	CEP	
	2.1.2. <i>Travailler en équipe.</i>	CEP	
2.2. Assurer la qualité du travail et son rendement.	2.2.1. <i>Contrôler son travail en termes de qualité et de rendement.</i>	CEP	
	2.2.2. <i>Protéger et entretenir les matériels, l'outillage, les machines et les fournitures à mettre en œuvre.</i>	CM	
	2.2.3. <i>S'intéresser aux évolutions techniques du métier.</i>	CEF/ CEP	
2.3. Identifier et compléter les documents professionnels.	2.3.1. <i>Identifier les documents professionnels.</i>	CEF/ CEP	
	2.3.2. <i>Compléter les documents et en assurer le suivi avec ou sans l'aide d'un organisme social.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 03 : Se situer dans l'environnement forestier

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Identifier les essences forestières.	3.1.1. Identifier les principaux organes des essences forestières.	CM	L'apprenant(e) identifie à l'état jeune et/ou adulte : racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits.
	3.1.2. Identifier par leur nom commun les essences forestières utilisables dans nos régions.	CM	L'apprenant(e) identifie les essences à partir des feuilles, des rameaux, des bourgeons, des fleurs, des fruits, de l'écorce et du port de l'arbre.
3.2. Apprécier l'état d'un peuplement forestier.	3.2.1. Identifier les différents peuplements forestiers.	CM	L'apprenant(e) distingue un taillis d'une futaie.
	3.2.2. <i>Apprécier sur le terrain l'état de développement d'un peuplement forestier.</i>	CEP	
3.3. Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes.	3.3.1. Signaler les dommages causés aux arbres par le vent, la pluie, la neige, le gel, ...	CM	
	3.3.2. Signaler les dommages causés aux arbres et peuplements par les pollutions, l'exploitation et le tourisme.	CM	
	3.3.3. Signaler les dégâts dus aux principaux insectes, acariens et ravageurs.	CM	L'apprenant(e) repère et signale aux personnes ressources les dégâts observés sur le bois, le feuillage, les racines.
	3.3.4. Signaler les anomalies des différents organes du végétal.	CM	L'apprenant(e) repère et signale aux personnes les anomalies observées sur le bois, le feuillage, les racines.
	3.3.5. Signaler les dégâts dus aux principaux végétaux envahissants.	CM	L'apprenant(e) repère et signale aux personnes ressources la prolifération de gui, de lierre, de clématite, de chèvrefeuille, de ronces, de fougères.

Fonction 04 : Situer une parcelle dans la forêt

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Repérer une parcelle de terrain.	4.1.1. Lire et expliciter les indications reprises sur un schéma, un plan et/ou une carte.	CEF/ CEP	
	4.1.2. S'orienter sur le terrain.	CM	
	4.1.3. Utiliser les matériels d'orientation.	CEF/ CEP	
	4.1.4. Localiser une parcelle sur une carte et/ou un plan cadastral.	CEF/ CEP	
	4.1.5. Retrouver le bornage d'une parcelle.	CEP	
	4.1.6. Délimiter la parcelle.	CEP	
4.2. Effectuer des mesures sur le terrain.	4.2.1. Mesurer des distances et des angles.	CM	

Fonction 05 : Réaliser des travaux de boisement et de régénération naturelle et/ou artificielle

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Préparer le terrain avant la régénération naturelle et/ou artificielle.	5.1.1. Ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité.	CM	
	5.1.2. Utiliser les outils, les machines et matériels dans le respect des consignes (état du sol et conditions climatiques).	CM	
	5.1.3. Appliquer les produits dans le respect des consignes et des règles de sécurité et de protection de l'environnement.	CM	
	5.1.4. Effectuer les travaux de nettoyage et de débroussaillage d'un terrain en maîtrisant les gestes techniques et professionnels appropriés.	CM	
5.2. Procéder à l'amélioration du sol.	5.2.1. Identifier les principaux amendements et fertilisants.	CM	
	5.2.2. Appliquer les amendements et les fertilisants.	CM	L'apprenant(e) applique les amendements et les fertilisants suivant les consignes reçues.
	5.2.3. Appliquer les techniques d'aération et de décompactage.	CM	L'apprenant(e) applique les techniques suivant les consignes reçues.
	5.2.4. Identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des consignes de sécurité.	CM	

	5.2.5. Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.	CM	L'apprenant(e) effectue les travaux suivant les consignes reçues.
5.3. Jalonner le terrain.	5.3.1. Utiliser le matériel de piquetage.	CM	L'apprenant(e) reporte les emplacements prévus pour les plantations dans le respect des consignes reçues.
5.4. Réceptionner les plants.	5.4.1. Vérifier la conformité de la commande.	CM	
	5.4.2. Signaler aux personnes ressources les anomalies observées.	CM	
	5.4.3. Assurer la conservation des plants en vue d'en maintenir la qualité.	CM	
5.5. Procéder aux plantations.	5.5.1. Manipuler les plants avec précaution.	CM	
	5.5.2. Préparer les plants en vue de la plantation.	CM	
	5.5.3. Utiliser les outils, machines et matériels dans le respect des consignes.	CM	
	5.5.4. Effectuer les travaux de plantation, manuels ou mécaniques.	CM	L'apprenant(e) effectue les travaux dans le respect des consignes reçues.

Fonction 06 : Entretenir les peuplements forestiers

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Participer à l'inventaire d'un peuplement.	6.1.1. Mesurer les circonférences et diamètres.	CM	
	6.1.2. <i>Apprécier les dimensions des arbres.</i>	CEP	
6.2. Effectuer les travaux d'entretien et de mise en valeur d'un peuplement.	6.2.1. Utiliser les outils et matériels appropriés.	CM	
	6.2.2. Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.	CM	L'apprenant(e) effectue les opérations de dépressage, de regarnissage, de dégagement, de taille et d'élagage.
6.3. Appliquer les techniques de protection des peuplements forestiers.	6.3.1. Appliquer les principaux pesticides utilisés en forêt.	CM	L'apprenant(e) applique les pesticides selon les consignes d'utilisation.
	6.3.2. Appliquer les différentes techniques de protection physique des peuplements forestiers contre les dégâts des ravageurs.	CM	
	6.3.3. Réaliser le débroussaillage de sécurité contre les incendies.	CM	
6.4. Assurer des travaux d'entretien d'une pépinière forestière.	6.4.1. Utiliser l'outillage spécifique.	CM	
	6.4.2. Effectuer un semis.	CM	
	6.4.3. Extraire les plants à préparer.	CM	
	6.4.4. Repiquer les plants.	CM	

6.4.5. Préparer les plants pour la plantation en forêt.	CM	
6.4.6. Fertiliser.	CM	
6.4.7. Nettoyer les plants existants.	CM	

Fonction 07 : Réaliser des travaux d'aménagement

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Effectuer des travaux de plantation d'arbres de haute tige, d'alignement et de haie.	7.1.1. Utiliser les outils et matériels spécifiques.	CM	
	7.1.2. Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés suivant les consignes reçues.	CM	
7.2. Effectuer des petits travaux d'entretien à la voirie forestière.	7.2.1. Utiliser l'outillage spécifique.	CM	
	7.2.2. Curer les fossés.	CM	
	7.2.3. Entretien des aqueducs.	CM	
	7.2.4. Comblir les nids de poule et les ornières.	CM	
7.3. Effectuer les travaux d'entretien dans une réserve naturelle.	7.3.1. Utiliser l'outillage spécifique.	CM	
	7.3.2. Effectuer les travaux suivant les consignes reçues.	CM	
7.4. Effectuer les travaux d'entretien des berges et des cours d'eau.	7.4.1. Utiliser l'outillage spécifique.	CM	
	7.4.2. Effectuer les travaux suivant les consignes reçues.	CM	

Fonction 08 : Abattre et façonner les bois

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1. Participer aux opérations de griffage et de martelage.	8.1.1. Identifier les types de griffage et de martelage.	CM	
	8.1.2. Identifier les outils spécifiques.	CM	
	8.1.3. Réaliser les opérations de griffage et de martelage suivant les consignes.	CM	
8.2. Utiliser les outils d'abattage et les entretenir.	8.2.1. Utiliser les outils sans moteur (rasette, serpe, hache, coins, tourne-grume).	CM	
	8.2.2. Affûter et entretenir les outils sans moteur.	CM	
	8.2.3. Entretien d'une tronçonneuse (éléments moteurs et non-moteurs).	CM	L'apprenant(e) doit pouvoir : <ul style="list-style-type: none"> - respecter les consignes d'entretien et de maintenance du constructeur ; - différencier les lubrifiants et graisser la chaîne ; - affûter la chaîne ; - régler la tension de la chaîne ; - inverser le guide et nettoyer la rainure de guidage de la chaîne ; - entretenir le moteur.
	8.2.4. Différencier les types de tronçonneuse et leur utilisation.	CM	
	8.2.5. Dépanner une tronçonneuse.	CM	L'apprenant(e) dépanne les organes externes du moteur.

	8.2.6. Différencier les types de carburants et leur utilisation.	CM	
	8.2.7. <i>Justifier l'achat du matériel en fonction des travaux à effectuer.</i>	CEP	
8.3. Pratiquer l'abattage des arbres et des chablis.	8.3.1. Démarrer la tronçonneuse.	CM	
	8.3.2. Différencier les types d'abattage (arbres droits, penchés, pourris, fendus, encroués, ...)	CM	
	8.3.3. Nettoyer et débroussailler les places d'abattage.	CM	
	8.3.4. <i>Démonter, si nécessaire, les houpiers (bottage).</i>	CEP	
	8.3.5. Identifier les situations de tension et/ou de compression et en évaluer les risques.	CM	
	8.3.6. Abattre à la tronçonneuse dans différentes situations.	CM	
	8.3.7. Ecorcer éventuellement les grumes.	CM	
	8.3.8. Façonner les houpiers et le bois de chauffage.	CM	
	8.3.9. Traiter les rémanents en respectant les contraintes du chantier.	CM	
	8.3.10. Mettre en œuvre les différentes techniques d'ébranchage et éventuellement de découpe.	CM	
	8.3.11. Mesurer, cuber et stérer les bois abattus.	CM	

8.4. Débarder, éventuellement, les petits bois avec du matériel approprié.	8.4.1. <i>Débarder au tracteur et au cheval.</i>	CEF/ CEP	
	8.4.2. Charger en adaptant la charge.	CM	
	8.4.3. Décharger.	CM	
	8.4.4. <i>Utiliser un treuil sur tracteur.</i>	CEP	
	8.4.5. Utiliser un tire-fort.	CM	

Lexique

- **PQ:** Profil de **Q**ualification.
- **PF:** Profil de **F**ormation.
- **C.C.P.Q.:** **C**ommission **C**ommunautaire des **P**rofessions et **Q**ualifications.
- **CM:** **C**ompétence à **m**âîtriser.
- **CEF:** **C**ompétence à exercer au cours de cette formation mais dont la maîtrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation.
- **CEP:** **C**ompétence à exercer durant cette même formation mais dont la maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même.